

Gestion des déchets : l'UFC-Que Choisir du Lauragais consulte ses adhérents sur la redevance incitative du Sicoval

L'association UFC-Que Choisir du Lauragais a lancé une enquête en distribuant un questionnaire sur la redevance incitative du Sicoval à ses adhérents.



Hélios Garcia et Daniel Barbace, de l'UFC-Que Choisir du Lauragais.

Lancée en janvier 2016 sur le territoire du Sicoval, la redevance incitative est un mode de tarification du service de traitement des déchets ménagers. Ici l'utilisateur paie une part fixe correspondant à l'abonnement au service et une part variable calculée chaque semaine en fonction du nombre de levées du bac gris. Un modèle qui n'a pas fait l'unanimité parmi les usagers, certains craignant un gonflement de leur facture.

[L'UFC-Que Choisir du Lauragais](#), installée à Castanet-Tolosan, a donc interrogé ses adhérents sur le sujet en distribuant un questionnaire à ses quelque 300 membres au mois de novembre 2016. Soixante réponses ont été reçues, 54 concernant l'habitat individuel et quatre pour l'habitat collectif. Peu de réponses pour ce dernier cas. Hélios Garcia et Daniel Barbace de l'UFC-Que Choisir du Lauragais l'expliquent ainsi :

C'est lié au fait que la redevance est faite selon les règles édictées en assemblée générale pour les syndicats de copropriété... On n'a pas encore les éléments puisque les habitants n'ont pas encore reçu leur facture.

Quant aux 54 réponses en habitat individuel, « **c'est représentatif des adhérents de l'UFC-Que Choisir** », pour les deux bénévoles. « **Ça donne une petite indication.** »

Voyons ce qu'il faut retenir de ces résultats : « **50 % se sont montrés en faveur de cette redevance incitative, le reste se répartit entre ceux qui y sont défavorables (33 %) et ceux qui ne se prononcent pas (17 %)...** », indiquent Hélios Garcia et Daniel Barbace.

62 % ont vu leur facture diminuer

Parmi les réponses concernant l'habitat individuel, 62 % des foyers ont vu leur facture diminuer d'environ 24 € par rapport à celle de l'année dernière mais au détriment de la qualité du service, 17 % ont subi une augmentation du même montant et 21 % ont reçu une facture identique. Mais cette redevance incitative n'est pas exempte de reproches :

Les habitants pensent qu'ils n'ont pas beaucoup de moyens pour réduire leurs déchets, précisent les deux bénévoles... Il y a des critiques au niveau de l'insalubrité car, pour réduire le coût, certaines personnes font des dépôts sauvages.

Les adhérents de l'association ont également fait quelques suggestions comme la fourniture de bacs plus petits (60 litres par exemple), la réduction des coûts du ramassage en optimisant les trajets du camion collecteur, la renégociation du marché de collecte en argumentant sur la diminution globale du nombre de levées et la baisse du volume de déchets, la mise en place d'un service de surveillance de salubrité et de sanctions pour les contrevenants, l'amélioration de l'information sur les consignes de tri, les techniques de réduction des déchets et de compostage, et agir auprès des industriels pour réduire les emballages non recyclables...

L'UFC-Que Choisir a remis les résultats de cette enquête au Sicoval.

Florian MOUTAFIAN